

RAPPORT MORAL

2012/2013

L'association rassemble les agents comptables dans un réseau professionnel dynamique et convivial et constitue le relais actif de ces acteurs de terrain avec les institutions académiques et nationales. Nos objectifs sont les suivants:

- Assurer la représentativité de notre profession au niveau institutionnel national : le Ministère de l'éducation nationale dont DAF (affaires financières) et STSI (informatique de gestion), le Ministère en charge du Trésor Public dont la DGFIP, l'association des agents comptables publics, l'AFCM et l'AMF...
- Devenir force de proposition en organisant notre réflexion sur le métier d'agent comptable, son avenir, sa formation initiale et continue, la mise en œuvre et les conséquences de la responsabilité personnelle, nos intérêts professionnels.
- Maintenir les compétences au meilleur niveau en diffusant les informations et en contribuant à la formation
- Créer un réseau d'accueil et de convivialité entre les agents comptables des académies
- Assurer la représentativité auprès des partenaires institutionnels dans les académies.
- Développer une solidarité entre collègues
- Favoriser les échanges d'information professionnelle, de partage d'expériences...

Le président et les membres du bureau tiennent à remercier l'ensemble des adhérents qui, par leur présence et leur participation aux différentes actions proposées participent de la vitalité de l'association.

L'association dans son environnement :

L'association fait désormais partie du paysage administratif de l'Éducation Nationale et au delà, que ce soit au niveau national ou au niveau académique, quand les délégations existent et sont actives.

Cette année, nous avons été reçus le mardi 15 janvier 2013 au Ministère de l'Éducation Nationale par M. Frédéric Guin, directeur des affaires financières, accompagné du sous-directeur du budget de la mission Enseignement scolaire M. Jean-Yves Hermoso et de M. Jean-Philippe Trébillon, chef du bureau DAF-A3. Les thèmes abordés ont été les suivants :

- Présentation de l'association
- La Réforme du Cadre Budgétaire et Comptable
- La délégation du conseil d'administration pour la signature des marchés publics
- Le rapport de l'IGAENR sur la qualité de la fonction comptable en EPLE
- La formation des comptables

- Les propositions d'Espace'EPLE sur la qualité comptable
- Les évolutions de GFC

Sur ce dernier point, nous avons beaucoup insisté sur la nécessaire fiabilité de l'outil et la maîtrise de la base d'information par le comptable. L'intégralité du compte-rendu de cette audience est disponible sur le site de l'association.

Le 26 octobre 2012, deux de nos représentants ont participé à la journée d'études des agents comptables d'EPN organisée par la DGFIP, à l'origine de l'invitation.

Le site d'information en ligne spécialisé dans l'éducation, Educinfo, a interrogé Espace'EPLE es qualité sur la mise en place de la RCBC dans les académies. Le dossier a été publié en ligne en décembre 2012. Ce genre d'article permet de renforcer la visibilité de l'association.

L'association a également été associée par les autres associations professionnelles de comptables publics à la mise en place d'une Fédération des associations de comptables publics. L'objectif de cette fédération est de mener des réflexions approfondies sur l'évolution du métier de comptable public et d'organiser annuellement un rendez-vous de réflexion sur la comptabilité publique, suivi de recommandations opérationnelles à destination des acteurs institutionnels.

Enfin, Espace'EPLE a été sollicité par l'ESEN pour proposer des binômes comptables/ordonnateurs pour la formation des nouveaux ordonnateurs. Les deux binômes proposés par l'association ont donné toute satisfaction à l'ESEN. Cela nous permet de peser sur les orientations de la formation des ordonnateurs, premiers partenaires du comptable public.

L'activité régulière du site internet, que ce soit au niveau national ou au niveau académique, contribue à renforcer la crédibilité d'une association professionnelle.

L'activité du national

L'association s'est efforcée d'être réactive par rapport aux sujets d'actualité.

- La Réforme du Cadre Budgétaire et Comptable : point d'étape et analyse publiée sur le site
- Réforme des Greta et loi Warsemann :
 - Publication sur le site de la position officielle de l'association et aide opérationnelle à la procédure de réquisition
 - Envoi d'un courrier au ministre de l'Éducation Nationale sur ce point (Cf. Annexe 1)

Trois bureaux se sont réunis sur Paris dans différents lycées aux mois d'octobre, de février et d'avril. Les thèmes d'actualité ont été abordés. A surtout été préparée lors de ces regroupements l'assemblée générale.

Des démarches ont été menées pour susciter la création de délégations. En janvier, des courriels ont été envoyés aux adhérents individuels en poste dans des académies sans délégation. Le texte du courriel était le suivant :

« Bonjour à tous,

Nous constatons avec regret que, malgré la présence d'adhérents dans votre académie, aucune délégation n'a encore vu le jour.

La force de notre association réside d'abord et avant tout sur la dynamique dans chaque académie, qui nous permet de renforcer notre crédibilité au niveau national et favorise les échanges. C'est pourquoi il est très important pour défendre notre métier qu'existe dans chaque académie une délégation.

Vous trouverez ci-joint le vademecum de création d'une délégation que nous avons construit pour vous aider, également disponible sur le site de l'association. Vous pouvez également parcourir les rubriques des délégations déjà existantes pour voir ce qui se fait dans chacune d'entre elles: [Les délégations académiques d'Espace'EPLE](#)

Si nécessaire, nous sommes prêts, moi ou un collègue à nous déplacer sur place pour vous aider à vous lancer dans l'aventure.

Une réunion du bureau national est prévue le vendredi 8 février prochain de 10h à 16h au Lycée Molière (71 rue du Ranelagh 75016 PARIS). Si l'un d'entre vous souhaite y assister et participer à nos travaux, il est le bienvenu. La prochaine Assemblée Générale devrait avoir lieu à Paris en juin avec comme thème de réflexion la formation. »

Il y a eu assez peu de réponses et elles étaient toutes négatives par manque de temps ou d'enthousiasme. Profitant d'un déplacement sur Strasbourg dans un autre cadre, le président a proposé une réunion d'information dans un lycée de Strasbourg. Seuls quatre collègues sur une trentaine ont répondu présents, sans que cela débouche pour l'instant sur la création d'une délégation. Il n'y a donc malheureusement aucun résultat concret pour l'instant. Il faudra trouver de nouveaux mode d'action pour susciter les vocations.

L'activité des académies

AIX MARSEILLE

Pas d'activités

AMIENS

Pas d'activités

CAEN

Pas d'activités

CRETEIL

A compléter avec le retour des collègues.

MARTINIQUE

Créée en octobre 2010, notre association comprend actuellement une vingtaine d'adhérents actifs. A cause d'une rentrée très active due à la mise en place de la RCBC, les collègues ont été très sollicités, ce qui n'a pas permis de rencontre en fin d'année.

Le 29 janvier 2013 nous n'avons pas manqué à la tradition du partage de la galette des Rois dans un cadre verdoyant : l'Habitation Montgérald classée monument historique.

Samedi 1er juin 2013, nous nous sommes réunis au Prêcheur, ville dont le maire est membre de notre association. Une journée de détente, de visite de la ville, mais surtout de réflexion et d'échanges

sur le thème : VOYAGES SCOLAIRES.

Grâce à une documentation très riche sur le sujet, plusieurs points délicats ont permis des débats :

- Utilisation des reliquats de crédits
- Restes à recouvrer sur les collectivités
- La prise en charge des accompagnateurs
- L'activité d'ensachage réalisée par les élèves

Un modèle de charte de voyage a été proposé. Un collègue retraité nous a fait partager son expérience d'une gestion de fait sur voyage déclarée par lui et les retours de la CRC de Guadeloupe.

En fin de séance les membres ont été invités à consulter le site d'ESPAC'EPLÉ pour voir l'invitation à l'Assemblée Générale et surtout s'informer sur la vie des autres délégations.

ORLEANS TOURS

16 octobre 2012 : échange avec la DAJ sur le projet de circulaire « élaboration des budgets 2013 »

17 décembre 2012 et 4 juin 2013 : Échanges avec le SGA et présentation des propositions de l'association concernant la professionnalisation de la fonction comptable.

11 et 17 janvier 2013 : Réunion avec les huissiers de justice

février et avril 2013 : 2 courriers au DASEN (accusés réception du budget et du CF par le préfet)

20 février 2013 : sondage « affectation du résultat 2012 »

19 mars 2013 : échange avec la Région (DLAE)

20 mars 2013 : Réunion avec l'AFCM

5 juin 2013 Assemblée Générale Académique

19 juin 2013 : réunion technique avec la DDFiP 37 (prélèvements en mode SEPA)

sans compter les réunions du bureau et les réunions organisées par les correspondants départementaux, détaillées sur le site.

43 adhérents sur 67 comptables soit un taux de représentativité de 64,18 %. L'association répond à un besoin. A l'issue de la dernière assemblée générale, nous avons enregistré quatre nouvelles inscriptions.

POITIERS

A. compléter avec le retour des collègues.

REIMS

L'adhésion à Espace'EPLÉ – Espace Reims

2012-2013 : 33 adhérents sur 42 agents comptables, soit 78,6% (31 adhérents, soit 73,8% en 2011-2012)

Réunion de rentrée

12 octobre 2012

Lancement de l'enquête sur l'évolution de la fonction comptable en EPLÉ dans le même temps que l'invitation

à la réunion. <http://espaceple.org/spip.php?article97>

Points abordés : <http://espaceple.org/spip.php?article118>

- Accueil des nouveaux

- Bilan de l'enquête <http://espaceple.org/spip.php?article119>

o Transmise aux 41 agents comptables d'EPLÉ en poste dans l'académie, l'enquête proposée a recueilli 32 réponses, représentant donc 78% des agents comptables.

o Ce constat démontre l'intérêt porté par l'ensemble des collègues à cette évolution professionnelle ; cette mobilisation permet aussi d'apporter un certain nombre de réponses aux questions relatives à cette évolution.

o La question de l'usage de cette enquête est posée ; quelques collègues expriment leurs réserves quant à une présentation publique des résultats. Les membres du bureau rappellent qu'être force de proposition figure parmi les objectifs principaux que nous nous sommes fixés lors de la création de notre association et délégation. La raison de cet objectif étant justement de pouvoir participer activement à l'évolution de notre métier et non pas la subir...

o Il est toutefois suggéré d'attendre d'être sollicité par les autorités pour rendre les résultats de cette enquête publique.

- Programmation annuelle d'activités :

o Objectif d'une réunion trimestrielle maintenu (finalement impossible à tenir...)

o Projet d'organiser une rencontre-débat avec un huissier de justice sur le thème des poursuites contentieuses en EPLÉ (réunion du 19 juin 2013)

o Projet de monter un dossier sur les solutions à envisager face aux soldes des comptes de prise en charge des contrats aidés (finalement abandonné...)

Participation de 6 représentants Espace Reims à un groupe de réflexion sur l'évolution de la carte comptable académique initié par le rectorat

7 décembre 2012 & 22 janvier 2013

Prise de positions d'Espace Reims dans une lettre adressée au recteur le 14 février 2013, dont les observations principales sont :

- nous n'envisageons pas qu'un collègue puisse être pénalisé contre son gré ;

- nous nous inscrivons en faveur d'une expérimentation d'une agence comptable de taille importante (± 12 EPLÉ) ou à technicité particulière (GIP, GRETA, CFA académique, mutualisation de paies, ...) emportant la séparation des fonctions d'agent comptable et de gestionnaire ;

- compte tenu des fusions d'EPLÉ modifiant dès lors la dimension même de la notion d'EPLÉ, notamment des lycées et LP d'une même cité scolaire, il nous apparaît amplement raisonnable de ne pas excéder la moyenne académique cible de 6 EPLÉ par agence, rappelant par ailleurs que cette moyenne cible est celle fixée par le ministère ;

- les résultats de l'enquête que nous avons menée au sein de notre délégation démontrent que nous ne souhaitons pas que le nombre d'EPLÉ par agence comptable puisse excéder 8 dans le cadre de la double fonction, suggérant que le nombre d'EPLÉ par agence puisse varier entre un seuil plancher fixé à 4 et un seuil plafond fixé à 8, compte tenu des typologies d'EPLÉ ;

- l'évolution de la carte comptable ne peut s'inscrire que dans le cadre d'une évolution de moyens adaptés (personnels et locaux).

Assemblée académique

19 juin 2013

Points abordés : <http://espaceple.org/spip.php?article145>

- Bilan d'activités (Cf. présent rapport)

- Rencontre-débat avec 2 huissiers de justice sur le thème du recouvrement contentieux des créances en EPLÉ :

o les champs d'activité et l'organisation territoriale de la fonction d'huissier de justice ;

- o les avantages et inconvénients des procédures et méthodes que l'huissier de justice peut initier en matière de recouvrement de créances ;
- o le rappel des éléments principaux qui fondent le mandat confié par un comptable public d'EPLÉ et ses limites ;
- o les conseils du professionnel du recouvrement pour une gestion optimale (la mobilisation idéale des informations par l'EPLÉ, le juste moment pour initier la procédure, ...) ;
- o l'évolution des dossiers lors des situations de surendettement, l'intervention possible du juge de l'exécution, la clôture des dossiers. Dans le même temps que l'invitation à la réunion, les collègues ont été sollicités à exprimer par avance les questions pour lesquelles ils attendent des réponses :
 - Concernant les dossiers de surendettement : à quel moment les huissiers cessent ou suspendent les poursuites d'un dossier d'établissement transmis chez eux ? A la date de la notification du dépôt du dossier en surendettement OU à la date de recevabilité de celui-ci ?
 - Quelles sont les mesures coercitives possibles pour demander à un huissier de prendre en charge l'ensemble des frais induits d'un dossier ?
 - Quel est pour la profession, le seuil minimum de dépôt profitable aux deux parties ? (60 €, 90 €, voir plus...)
 - Le recouvrement des impayés sur sortie ou voyages scolaires, quelles sont les chances d'aboutir en recouvrement ?
- o Cas où l'on dispose d'un engagement écrit des parents à payer
- o Cas où l'on ne dispose pas de cet engagement
- o Cas où l'élève n'est pas parti bien qu'inscrit et compté dans le budget de l'action (avec ou sans l'engagement)
 - Le recouvrement sur les élèves qui ont signé un contrat jeune majeur parfois en cours de trimestre d'hébergement, quels recours ? Vers qui diriger l'action recouvrement ?
 - La conduite à tenir lorsque les voies d'exécution forcée mises en oeuvre par l'huissier mandaté sont contestées devant la juridiction civile ?
 - Les précautions à prendre pour éviter une annulation de la procédure de recouvrement devant le juge de l'exécution ?

RENNES

Pas d'activités

ROUEN

A ce jour la délégation compte 13 adhérents (à jour de leur cotisation), il y avait précédemment 19 adhésions (il y a eu 4 mutations), l'Académie compte à ce jour 43 comptables en poste.

L'activité depuis la dernière AG nationale :

Une AG le 12 juillet au Havre, la date tardive, le lieu et la météo n'ont pas été des conditions favorables pour motiver un grand nombre de collègues, il n'y avait que 12 adhérents présents et 5 excusés, l'année ayant été très chargée, mais l'intérêt de se retrouver et d'échanger étaient présents, ce qui a permis de recenser les requêtes pour préparer la future audience, de déjeuner ensemble en bord de mer.

Audience fin août avec le Rectorat afin de présenter l'Association de façon plus officielle (la présentation

de l'association avait été faite lors d'une réunion des gestionnaires/comptable organisée par le Rectorat) et de faire remonter les souhaits des Agents comptables.

Audience à la CRC le 15 février afin de présenter l'Association et de solliciter une rencontre avec les Agents comptables de l'Académie.

Rencontre à la CRC prévue le 26 Juin matin, repas puis AG l'après-midi à Rouen.

L'association commence à jouer son rôle de réseau et facilite les contacts entre collègues qui ne bénéficient pas d'une proximité géographique et qui ne sont pas dans les réseaux de formateurs...

L'activité se développe donc de façon positive, 27 présents sont attendus à ce jour pour la réunion à la CRC, nous espérons encore développer des rencontres (contact avec : huissiers, AMF, AFCM...).

VERSAILLES

La délégation existe depuis 2011. Trois réunions sont organisées par an. La délégation compte « seulement » une trentaine d'adhérents, sur environ 160 comptables dans l'académie. La participation aux réunions va d'une vingtaine à une quarantaine de collègues, adhérents ou non puisque les réunions restent ouvertes à tous.

Nos réunions restent axées sur un travail « local » : tours de tables (du type « comment s'organise le travail matériel de préparation des COFI), élaboration d'outils, échanges et groupes de travail. La délégation a rencontré le rectorat (SG et SGA) en 2012. Nous attendons de rencontrer la nouvelle équipe (totalement renouvelée).

En 2012 / 2013 : mise en place de trois groupes de travail :

les outils de la balance : prévu mais pas d'avancées.

la gestion des subventions pour travaux immobilisés de la région (spécificité locale) : le travail est lancé, nous avons contacté la région qui est prête à avancer avec nous sur le sujet. Nous avons aussi contacté un spécialiste du domaine pour avoir un avis technique. Le sujet est technique mais surtout spécifique à une partie seulement de la région île de France. Les autres académies (Paris et Créteil) ont été contactée mais ne sont pas concernées. Conclusions à venir

la réalisation de « diagnostics partagés d'agences comptables ». Sur la base d'ODICE et en reprenant des exemples d'audits réalisés par les DDFIP chez des collègues, l'idée est de créer des groupes de trois comptables qui seront tour à tour audité et auditeur. Trois groupes de trois collègues, dans trois départements différents, se sont portés volontaires. Le cadre est fixé, la grille est prête, les 1ers « audits » commencent début juin. Début des retours prévus au dernier trimestre 2013.

Le bilan financier

Le disponible de l'année précédente : 2 952,10 € au 1er septembre 2012

Au national : 592,10 €

Pour les délégations : 2 360 €

Les recettes

224 adhésions, dont 22 dans les associations académiques d'Amiens et de Martinique : 5 380 €

Répartition :

3 360 € pour le national

2 020 € pour les délégations

Les dépenses

716,75 € de dépenses au total dans trois délégations académiques

Pour le national, 426,44€ de frais de tenue de compte et d'assurance. Et 956€ pour l'assemblée générale.

Des remboursements de frais de transports sont à venir et viendront s'ajouter à ces dépenses.

Soit un total provisoire pour 2012/2013 de 2 099,19€

Nous disposons d'un solde de 6 257,91 € dont 2 584,66 € pour le national et 3 673,25€ pour les délégations académiques.

Les éléments à retenir :

224 adhérents à jour de leur cotisation, moins de 1 600 comptables estimés, soit un peu plus de 14% d'adhérents pour cette 2e année de cotisation avec un nombre d'adhérents potentiels en baisse.

Une situation financière saine car peu de dépenses dans l'ensemble. Le fonctionnement au national ne permet pas encore de payer le repas pour tous à l'AG, mais ça va venir...

Des délégations maintenant installées dont le dynamisme amène à quelques dépenses.